

INAUGURATION RENATURATION DE L'YVETTE

Monsieur le maire,
Monsieur le préfet,
Monsieur le député,
Monsieur le conseiller régional représentant madame Valérie Pécresse,
Mesdames et Messieurs les présidents,
Mesdames et messieurs les maires,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Je vous remercie d'avoir répondu présent à notre invitation car cette inauguration est un moment privilégié pour saluer et remercier publiquement tous ceux qui ont apporté leurs connaissances et leurs savoir-faire à la réussite de ce projet exemplaire qui est l'aboutissement de longues années de travail.

Je dois d'abord vous présenter les regrets de madame Valérie Pécresse, d'autant plus sincères qu'une part importante de ce grand chantier concerne une réserve naturelle régionale gérée par le Parc.

Il a fallu beaucoup de temps et d'efforts pour en arriver là.

En effet, c'est dès 2000, sous l'impulsion d'Olivier Blatrix de l'AESN et d'un conseiller municipal de St Rémy, monsieur Ménieux que le fond de vallée a été acquis par la commune à la condition que l'Yvette retrouve son lit naturel.

Guy Sautière, maire de Saint Rémy, a défendu cette idée qui n'aurait pas vu le jour sans la caution scientifique et l'appui du CEMAGREF devenu IRSTEA et de l'ONEMA devenue Agence française pour la Biodiversité. Sans oublier les précieux conseils et l'appui d'un ami du Parc, le professeur Florent Barbecot.

Ce n'est donc qu'après moult débats et visites de terrain que le projet a été approuvé par l'Agence de l'Eau en 2012. Le prix à payer pour l'innovation.

En premier lieu je tiens à remercier François Hardy et Arnaud Bak et plus largement l'équipe du Parc qui a fait la preuve de ses compétences scientifiques et de sa capacité à mener à bien un projet d'une grande complexité tant dans ses objectifs que dans le grand nombre de partenaires impliqués.

En effet ce projet s'est déroulé en partie sur une propriété communale, mais aussi sur des terrains privés dont je tiens ici à remercier les propriétaires qui nous ont fait confiance dans l'intérêt général.

Je veux aussi remercier notre maître d'œuvre, Biotec, dont j'ai pu apprécier la compétence, mais aussi l'exigence jusqu'à la méticulosité au cours des longues réunions de chantier qui nous ont parfois privés de déjeuner.

J'ai aussi apprécié le professionnalisme des entreprises, notamment Equo Vivo de Vinci Construction, qui ont fait du bon travail même si on n'en a pas fini avec la renouée du Japon, une plante invasive et toxique pour la biodiversité qui continue et continuera probablement de nous donner du fil à retordre. En revanche, le ciel était avec nous et la sécheresse a été un allié précieux pendant la phase cruciale des grands terrassements avant que les pluies continues de l'automne ne viennent compliquer la fin de chantier.

Du beau travail puisque ces entreprises ont déjà reçu un prix national pour ce chantier et je les en félicite.

Je parlais d'un chantier complexe et je tiens à remercier également GRTGaz qui a dû dépenser plus de 400.000 € pour enfouir plus profondément une canalisation de gaz haute pression, GRDF qui a dû remailler son réseau de distribution et le SIAHVY qui a déplacé son réseau d'eaux usées. Sans leur collaboration, rien n'était possible.

Les services de l'Etat et notamment la préfecture nous ont aussi beaucoup aidés dans un maquis administratif parfois kafkaïen ! Pour bien comprendre, il suffit de dire que la procédure a duré 7 ans et les travaux 6 mois !

Je n'oublie pas la mairie de Saint Rémy qui s'est employée à nous faciliter la tâche.

Reste le nerf de la guerre. L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a cofinancé ce projet qui s'inscrit dans sa politique de renaturation des rivières pour rétablir leur continuité écologique, aux côtés de la Région Île de France et du département des Yvelines. Des soutiens déterminants.

Alors pourquoi dépenser tant d'argent ? Pourquoi rétablir le cours naturel de l'Yvette ? L'enjeu en valait la chandelle pour trois raisons principales :

D'une part pour enrichir la trame verte et bleue du fond de vallée car voilà des siècles l'Yvette avait été déviée et canalisée pour alimenter des moulins.

En retrouvant son lit naturel, l'Yvette a retrouvé un profil en long varié fait de zones de calme et de rapides et un profil en travers où ses eaux peuvent déborder et inonder temporairement les zones humides. L'un et l'autre offrent ainsi des habitats plus variés aux espèces et sont des facteurs importants d'enrichissement de la biodiversité.

Ensuite, ce profil de la rivière améliore aussi la qualité de l'eau en favorisant les processus naturels d'autoépuration.

Enfin, ce profil a des conséquences positives pour lutter contre les inondations que connaissent les riverains de la rivière.

D'une part à l'amont car l'abaissement du fil d'eau favorise l'écoulement des eaux et à l'aval car l'inondation temporaire des zones humides permet de stocker environ 10.000 m³ d'eau et d'écarter les crues.

Dans les mois qui viennent la nature va rapidement reprendre ses droits et la réserve naturelle régionale va retrouver son rôle pédagogique grâce à quelques équipements et aux animations organisées par le Parc. Ce projet exemplaire va aussi faire l'objet d'un film financé par l'Agence de l'Eau que je remercie.

De plus, un suivi scientifique post-travaux est prévu sur les 3 années qui viennent pour en évaluer l'impact.

La biodiversité ne suscite pas toujours l'intérêt qu'elle mérite. Elle est pourtant une forme d'assurance-vie pour notre espèce car la diversité favorise les capacités d'adaptation, des capacités d'adaptation dont nous allons avoir besoin pour affronter le réchauffement climatique.

Agir local, penser global c'est cela qui guide l'action des Parcs.

Comme vous l'avez compris, ce projet a mobilisé un grand nombre d'acteurs et c'est l'une des grandes forces des Parcs naturels régionaux que de pouvoir les rassembler autour d'un projet commun qui était très innovant lorsque le Parc naturel régional en a pris l'initiative.

Les Parcs ont été créés pour protéger et dynamiser les territoires ruraux, en voilà une belle illustration.